Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL DE FLEURISTE SESSION 2006

Dessin appliqué à la profession - Durée : 4 heures - Coefficient 3

CORRIGE

Critères d'évaluation et barèmes

- **Analyse et d'études préliminaires** **4 points**
  - Exactitude de la schématisation

- **Transposition** **6 points**
  - Pertinence des transferts des structures préliminaires
  - Intérêt des schémas d'implantation
  - Expressivité des croquis et qualité des partis-pris colorés

- **Projet Finalisé** **10 points**
  - Respect du cahier des charges (développement dans l'espace proposé et respect de la proposition initiale)
  - Qualité du rendu de l'atmosphère naturelle de la forêt en référence à la documentation fournie
  - Qualité plastique de l'expression végétale
  - Soin

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.